

Comité de Protection de l'Environnement des Onglous

(Association Loi 1901 déclarée à la Sous Préfecture de Béziers sous le N° 0341012183)
Siège Social : 30 rue des Métairies, 34.340 - Marseillan - Tél.: 06.09.97.69.84 / Mail : CPEO Marseillan@aol.com

Rapport moral du Président A.G. du 5 Mars 2005

J'ai l'honneur ouvrir les travaux de notre 3^e assemblée générale.

Je remercie sincèrement les adhérents présents et excusés pour leur participation à notre Assemblée Générale.

Je remercie également d'avoir répondu à notre invitation :

Mr. Le Maire Williams Méric, Mr. Tesseydre Président de l'A.D.E.N.A., Mr. Barral Président de la S.P.N., Mr. Dupuy de la Grande Rive, Conservateur de la réserve du Bagnas.

L'ordre du jour proposé est allégé, car l'A.G. extraordinaire pour renouvellement du bureau a eu lieu le 27 novembre 2004.

A ce sujet je tiens à présenter Mimi Maurel secrétaire, Marie Anne Viaux trésorière, nouvelles à ces fonctions.

Je n'oublie pas bien sûr la commission d'animation avec Josiane, Claude et Jeannot.

Maintenant, dans une période de bilan, nous pouvons nous féliciter d'avoir sensibilisé les différents acteurs dits responsables : les élus locaux, le Ministère, le Préfet, le Député, le conseiller général et d'autres sur nos préoccupations et sur ce qui nous semble essentiel : le respect de la qualité de vie de notre quartier.

Il est vrai que beaucoup de courriers (d'ailleurs à votre disposition) n'ont pas été suivis d'effet.

L'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE ET LES STATIONS DE LAGUNAGES, ENFIN, CA BOUGE...

Nous nous sommes déplacés deux fois auprès de Madame l'enquêtrice publique.

Notre position est toujours pour une suppression de la structure des Onglous.

Le projet partiellement retenu ferait état d'une conservation partielle des structures des Onglous avec activation oxygénée pour les bassins restants, après curages etc..

Nous insistons pour renouveler que soient prises des mesures sécuritaires limitant en PERMANENCE, l'accès de ces deux sites de lagunages aux seuls professionnels habilités.

Nos invités ayant participé à cette enquête je vous propose d'engager avec eux, un échange technique, après la fin de ce rapport.

La COMMUNICATION.

Elle est, et doit rester un outil indispensable pour nous tous.

L'association devrait servir aussi de relais avec les différents organismes chargés de notre environnement.

Or à ce jour la compréhension et la coordination avec ceux ci ne sont pas encore d'actualité. (EX., Voir des réunions de quartier qui ont lieu sans que l'Association y soit conviée.)

Mais, nous tenons à préciser que lors de nos actions, une qualité et disponibilité du personnel du service des fêtes et cérémonies.

Comme ce jour encore pour notre AG, avec la mise en place du verre de l'Amitié offert par la Municipalité.

Nos actions se sont portées vers l'Agglo, le département et la région.

Certes notre quartier est très étendu, mais la Poste (service public) se refuse à distribuer des documents comme les périodiques l'Hérault, la Septimanie.

Les bulletins municipaux eux, étant « boîtés » partiellement sur notre quartier par les employés municipaux.

Nous l'avons signalé au chargé de mission au cabinet du Président du Conseil Général : Sa réponse à ce manque : « ceci doit être effectué par le service postal, il ferait une réclamation à la poste. » Dont acte.

Depuis j'ai, en qualité de Président eu par porteur spécial les 3 ex. des revues précitées, mais quand je vous ai évoqué, malheur.....

Nous leur suggérerons de grouper ultérieurement, les diffusions municipales, départementales et régionales en simultanée par boîtage municipal, à suivre....

ADSL, il y a quelques résidents et l'association qui en font la demande.

Nous nous retournons vers Mr. le Maire et ses services, afin de s'inspirer de cas (en Lozère) où la municipalité a installé les relais satellitaires nécessaires sur le clocher de l'église, ou autre, afin qu'une diffusion de ce mode de communication soit effective pour nous tous. Faudra t'il se retourner vers les opérateurs privés (comme l'a décidé le Conseil général pour les zones éloignées) pour ne pas être oublié ?

Nous réclamons les informations sur :

- l'étang et les obligations des Affaires maritimes,
- les diverses interventions : destructions sans sommations, sondages sur le sol de Maldormir,
- les engagements de la Municipalité vis-à-vis de ses riverains : entretien de la voirie, (ex chemin du beau rivage),
- la sécurisation du quartier avec la police Municipale.
- l'accès piétonnier sécurisé à la station réclamé depuis 3 ans,

Beaucoup encore à faire..., mais je vous avais évoqué «bilan allégé » alors avec un certain optimisme et mes encouragements pour nos maîtres d'œuvre, que je clos ce troisième bilan,

Je vous remercie pour votre confiance.

Le Président, Michel VARLET.